

# Compte rendu

## Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Salle du conseil, Hôtel de ville de Rouyn-Noranda

Rencontre hybride

Date : Mercredi 24 mai 2023

Heure : 13 h 30

### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Environnement aquatique et forestier	Représentants ministériels
M. Frédéric Charron, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	M. Nicolas Pouliot, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) *	M. Maxime Girard-Simmons, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Guy Leclerc, Action Boréale	M. Jean Lapointe, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) *
Récréotourisme et patrimoine culturel	Autres
M. Jean Goyard, agent de liaison, Fédération des Clubs Motoneigistes du Québec (FCMQ) *	M. Olivier Cadieux, MRC Abitibi *
M. Frédéric Bilodeau, Parc national d'Aiguebelle, Sépaq *	Mme Bronwyn Rayfield, Apex RMS *
M. Florent Veillette, Club Quad du Cuivre *	Mme Valéry Sicard, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
Intervenants forestiers	M. Osvaldo Valeria, Chaire en aménagement durable des forêts, UQAT
Mme Éloïse Cumming, Interfor *	Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda
M. Gabriel Ricard, Interfor *	M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda
Mme Marie-Eve Sigouin, Chantiers Chibougamau Ltée	Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT
M. Alain Shink, West Fraser Timber	Faune
	M. Pierre Auger, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)

\* : participation à distance

### 1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Un tour de table est proposé afin que chaque intervenant puisse se présenter. Le quorum est atteint.

Les objectifs de cette séance consistent notamment à :

- ✓ Dévoiler les résultats du projet d'étude sur la connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51;

- ✓ Présenter un sommaire des résultats du sondage de satisfaction des membres des Tables GIRT du Québec, réalisé par le MRNF;
- ✓ Informer les membres de la Table GIRT des dossiers en cours au service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda;
- ✓ Exposer les résultats de l'enquête sur les perceptions de l'industrie forestière au Québec.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre	13 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 40
3.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 26 avril 2023 et suivis	13 h 45
4.	Projet de connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique pour l'UA 082-51 (CREAT et Apex RMS), Mme Bronwyn Rayfield, chargée de projet	13 h 55
5.	Point d' <b>INFORMATION</b> du MRNF, UA 082-51 : Résultats du sondage de satisfaction des membres des Tables GIRT du Québec	14 h 40
	(PAUSE)	14 h 55
6.	Points d' <b>INFORMATION</b> de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : a) Renouvellement de l'entente de délégation forestière 1042 b) Nouvelles limites territoriales de l'entente c) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2023 d) Programmation annuelle (PRAN) 2023-2024	15 h
7.	Résultats du sondage sur les perceptions de l'industrie forestière au Québec, Mme Marie-Eve Sigouin, AFAT	15 h 30
8.	Matinée de conférences – automne 2023	16 h
9.	<b>ENTÉRINEMENT</b> : calendrier des rencontres 2023-2024 de la Table GIRT de Rouyn-Noranda	16 h 10
10.	Divers	16 h 20
11.	Levée de la rencontre	16 h 30

Bien que celui-ci soit laissé ouvert, les sujets suivants sont insérés au point *Divers* :

- ✓ Mai, mois de l'arbre et des forêts;
- ✓ Bureau de coordination des tables locales GIRT (BCTLGIRT);
- ✓ Table GIRT de la Vallée-de-l'Or : demande de présentation sur les travaux du comité Biodiversité.

Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres.

### **3. Approbation du compte rendu de la rencontre du 26 avril 2023 et suivis**

Le compte rendu de la rencontre du 26 avril 2023 est entériné par les membres de la Table. La coordonnatrice fait un survol des suivis de cette réunion. Elle ajoute qu'une demande d'adhésion a été adressée à la Table GIRT, avec résolution à l'appui, par le Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP), nommant M. Donald Rancourt comme représentant principal, et Mme Joanne Beudet, à titre de substitue. La demande du RLTP est unanimement acceptée par les membres de la Table.

### **4. Projet de connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique pour l'UA 082-51 (CREAT et Apex RMS), Mme Bronwyn Rayfield, chargée de projet**

Mme Bronwyn Rayfield, de la firme Apex RMS, dévoile les résultats du projet de connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique, réalisé sur le territoire de l'UA 082-51. Ce projet, chapeauté par le CREAT, a été rendu possible grâce à la collaboration de la Fondation de la Faune du Québec, des Produits Forestiers Greenfirst ainsi que du Bureau du Forestier en chef. La présentation de Mme Rayfield sera mise à la disposition des membres de la Table GIRT.

Le présent projet tente de répondre à deux questions soulevées par l'ATRN, soit :

- ✓ Est-ce que la martre utilise les corridors de connectivité?
- ✓ La connectivité de l'habitat de la martre sera-t-elle favorisée ou non par l'établissement de ces corridors?

L'aire d'étude couvre 800 000 hectares (ha), soit la moitié de l'UA. L'équipe responsable du projet a colligé les renseignements provenant notamment du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT), les plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), la programmation annuelle (PRAN), l'indice de qualité de l'habitat de la martre (IQHM), les données écoforestières disponibles sur le site de Forêt Ouverte.

La connectivité de l'habitat actuel de la martre a été évaluée à partir des peuplements. De plus, les observations sont classées en fonction de la facilité de mouvement à travers le paysage. Une distinction est également apportée entre le domaine vital et la dispersion natale. L'étude a permis d'exécuter un chevauchement avec les 21 corridors existants. Il a été constaté que beaucoup de mouvements de l'espèce ont été entravés. Cependant, il y a davantage de mouvements dirigés dans les corridors de connectivité qu'ailleurs dans l'UA. Ceci démontre que la martre utilise les corridors pour se déplacer.

La projection de la connectivité de l'habitat de la martre dans le futur émerge d'une simulation de la forêt, sur une période de 10 ans, soit de 2017 à 2027, durant laquelle des perturbations sévères, qui réinitialisent l'âge de la forêt, ont été scénarisées. Celles-ci comprennent notamment les feux de forêt et les coupes historiques.

Quant aux 14 massifs forestiers de l'UA, constitués à 70 % de leur superficie de forêt de sept mètres et plus, seulement trois d'entre eux ne répondront pas à ce critère d'ici 2027. Les massifs doivent présenter au moins 50 % et plus de peuplements adéquats pour la martre. Or, sur une échelle de 10 ans, les massifs N° 6, 7 et 14, ne répondent pas à ce critère. La cible idéale pour l'UA 082-51 est d'avoir au moins 33 % de sa superficie occupée par un habitat adéquat pour la martre. Les projections de 2017-2027 démontrent néanmoins que l'occupation demeurera sous le seuil des 33 %. Bien que la connectivité entre les massifs forestiers soit relativement stable, la connectivité en matière de dispersion natale sera à la baisse d'ici 2027, tout comme celle du domaine vital de la martre.

En conclusion :

- ✓ Ces corridors offrent des zones où les déplacements des martres sont plus concentrés, en particulier pour la dispersion natale.
- ✓ La connectivité globale de l'habitat de la martre entre les massifs forestiers demeurera relativement stable d'ici 2027. Toutefois, une baisse de la connectivité est observée dans les secteurs de récolte planifiés au sud-est de l'UA, notamment pour la dispersion natale.
- ✓ Dans le cadre d'un scénario éventuel de réduction de 20 % de la possibilité forestière annuelle, une faible amélioration de la connectivité de l'habitat pourrait être constatée.

## 5. Point d'**INFORMATION** du MRNF, UA 082-51

### Résultats du sondage de satisfaction des membres des Tables GIRT du Québec

M. Maxime Girard-Simmons dévoile les résultats du plus récent sondage de satisfaction mené par le MRNF auprès des membres des Tables GIRT de la province. Il s'agit du dernier sondage de ce genre, car une baisse du taux de participation a été constatée. Les réponses obtenues sont similaires à celles des éditions précédentes. À l'échelle du Québec, ce sont 800 sondages qui ont été envoyés, dont 140 en région, pour 168 répondants, dont seulement 18 proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le sondage contient un volet à questions ouvertes. De ces questions, quatre éléments retiennent l'attention :

- ✓ Les Tables GIRT sont trop orientées vers l'industrie forestière. La possibilité forestière n'est jamais remise en question;
- ✓ Parmi les membres qui siègent aux Tables GIRT, il manque de biologistes, de spécialistes de la faune, de représentants du territoire et du secteur minier;
- ✓ Il importe de bien vulgariser l'information, de donner accès aux documents et aux cartes, dans un délai raisonnable;
- ✓ Une différence entre les participants bénévoles et ceux qui assistent aux rencontres des Tables GIRT dans le cadre de leur travail, est également constatée, en matière de financement et d'outils mis à leur disposition.

Les actions issues de ces sondages :

- ✓ Mise en place du Bureau de coordination des Tables locales GIRT (BCTLGIRT);
- ✓ Étant donné le niveau de satisfaction relativement élevé des membres des Tables GIRT, le Ministère n'envisage pas de modifier le système existant.

*Note : M. Yves Grafteaux (OBVT) quitte la rencontre en raison d'un conflit d'horaire.*

**(PAUSE)**

## 6. Points d'**INFORMATION** de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

### a) Renouvellement de l'entente de délégation forestière 1042

M. David Lambert informe les membres de la Table GIRT du renouvellement de l'entente de délégation forestière 1042 (lots intramunicipaux). Celle-ci sera entérinée par le conseil municipal lors de la séance du 29 mai 2023.

### b) Nouvelles limites territoriales de l'entente

Dans le cadre du renouvellement de l'entente de délégation, les limites territoriales ont été revues. Ainsi, le secteur réservé au futur parc régional des collines Kekeko fera désormais partie intégrante de l'entente. Cela représente un ajout de 1 800 ha, superficie qui ne sera pas exclue de la possibilité forestière. Cette zone sera donc vouée à l'aménagement forestier. S'il y a perturbations (par exemple, épidémie, chablis), il faudra récolter le bois. La chasse et la pêche demeurent permises.

### c) Retour sur la consultation PAFIO hiver 2023

La consultation publique PAFIO pour l'entente de délégation s'est déroulée simultanément avec celle du PAFIO de l'UA 082-51, soit du 23 janvier au 16 février 2023. Un avis a été publié dans les médias locaux et sur la page Facebook de la Ville. Les secteurs en consultation ont aussi été soumis à la Table GIRT. Des détenteurs de baux d'abris sommaires ont aussi été rencontrés personnellement. Le service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda a commencé à répondre à ceux et celles qui ont exprimé des commentaires dans le cadre de cette consultation.

Les principaux commentaires émis concernent :

- ✓ Les secteurs de villégiature;
- ✓ Le récréotourisme;
- ✓ La quiétude des lieux;
- ✓ La faune et la flore, notamment la perte d'habitats fauniques;
- ✓ La cohabitation à proximité des sentiers de motoneige.

#### **d) Programmation annuelle (PRAN) 2023-2024**

À l'aide d'une carte interactive, M. Lambert divulgue la PRAN 2023-2024. Dès que celle-ci sera disponible en ligne, un lien donnant accès à l'outil, sera transmis aux membres de la Table GIRT.

### **7. Résultats du sondage sur les perceptions de l'industrie forestière au Québec, Mme Marie-Eve Sigouin, AFAT**

Mme Marie-Eve Sigouin, présidente de l'AFAT, brosse les grandes lignes du rapport sur la perception de la population envers l'industrie forestière du Québec, issu d'un sondage mené par la firme Léger, à l'automne 2022, auprès de 1 072 répondants, âgés de 18 ans et plus.

Ce qu'il en résulte :

- ✓ Les 2/3 des répondants ont une bonne ou très bonne opinion de l'industrie forestière;
- ✓ La coupe et la transformation des arbres par l'industrie forestière signifient pour les ¾ des participants, une offre de produits et de matériaux essentiels, et ce, pour les 20 prochaines années;
- ✓ 69 % des répondants estiment que l'industrie forestière est un apport important à l'économie du Québec;
- ✓ Un répondant sur deux trouve que la façon de faire de l'industrie forestière est adéquate. De plus, 43 % des personnes sondées affirment qu'elle est respectueuse de l'environnement. Alors que 39 % des répondants croient qu'elle est bien encadrée;
- ✓ 50 % des individus interrogés affirment que la coupe d'arbres se fait en respect des écosystèmes et de la communauté;
- ✓ Bien qu'elle soit favorable, l'opinion publique s'est quelque peu détériorée depuis les 15 ou 20 dernières années;
- ✓ Malgré tout, le fonctionnement du secteur forestier demeure méconnu;
- ✓ Des disparités ont été constatées :
  - Les hommes s'avèrent plus favorables envers l'industrie que les femmes;
  - La population francophone se montre plus favorable;
  - Les personnes plus âgées ont une meilleure opinion de l'industrie;
  - Les résidents des régions sont aussi plus favorables.

La présentation de Mme Sigouin suscite plusieurs réactions. Tous conviennent qu'un portrait régional de la situation forestière est de mise et pourrait faire l'objet d'une éventuelle conférence. Le rapport sera mis à la disposition des membres de la Table GIRT.

### **8. Matinée de conférences – automne 2023**

La coordonnatrice GIRT fait état des échanges tenus lors de la dernière rencontre du comité Communication, qui a le mandat de trouver des sujets à traiter lors de la prochaine édition de la matinée de conférences. Le comité souhaite tout de même sonder les membres de la Table GIRT pour mieux connaître leurs besoins. Il est même possible de remplacer les conférences par une formation. L'activité se déploiera en formule présentielle, le 27 septembre prochain, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rouyn-Noranda. Le dîner sera offert gratuitement aux participants, gracieuseté des entreprises forestières. La matinée sera suivie d'une rencontre de la Table GIRT, dans le même local.

## **9. ENTÉRINEMENT : calendrier des rencontres 2023-2024 de la Table GIRT de Rouyn-Noranda**

Le calendrier des rencontres 2023-2024 de la Table GIRT de Rouyn-Noranda est entériné par membres. Celui-ci est constitué de cinq (5) séances des mois de septembre 2023 à mai 2024. Les séances se tiennent de 13h30 à 16h30. Il est décidé de tenir en présentiel, les réunions de septembre 2023 et de mai 2024. Celles des mois de novembre 2023, février et avril 2024 se feront par visioconférence.

## **10. Divers**

### ***Mai, mois de l'arbre et des forêts***

Mme Valéry Sicard, de l'AFAT, invite les membres de la Table GIRT à participer au mois de l'arbre et des forêts, qui couvre tout le mois de mai. À ce jour, des arbres ont été distribués pour 87 projets. Il y aura distribution d'arbres auprès de la population, dans le stationnement de l'Association, samedi, le 27 mai 2023. Elle profite de l'occasion pour mentionner que l'AFAT fera la promotion de son magazine Le Couvert Boréal lors du prochain Salon du livre régional. Elle annonce également la tenue du Rendez-vous des ressources naturelles, le 7 juin 2023, à Amos. Toutes les informations se trouvent en ligne, sur le site de l'AFAT.

### ***Bureau de coordination des Tables locales GIRT (BCTLGIRT)***

Une première rencontre, le 18 mai dernier, a permis aux responsables du BCTLGIRT de se présenter et d'expliquer leurs mandats auprès des coordonnateurs de Tables GIRT et du MRNF. À venir : une réunion du comité des coordonnateurs GIRT, le 6 juin 2023 ainsi qu'un atelier provincial à Québec le 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2023.

### ***Table GIRT de la Vallée-de-l'Or : demande de présentation sur les travaux du comité Biodiversité***

Une demande a été adressée par la Table GIRT de la Vallée-de-l'Or afin que soient présentés les résultats des travaux du comité Biodiversité. C'est donc le 15 juin 2023 que la coordonnatrice, accompagnée de M. Marcel Lavoie, de l'ATRN, effectuera cette courte conférence auprès des membres de la Table GIRT voisine. Mme Dufresne et M. Lavoie s'attarderont davantage sur l'établissement des quatre (4) corridors de connectivité entérinés à l'automne 2022.

### ***Travaux sur les eskers***

M. Maxime Girard-Simmons, du MRNF, informe les membres de la Table GIRT qu'une proposition a été déposée par le CREAT à la Table GIRT de la Vallée-de-l'Or pour que soit formé un comité de travail, composé de représentants des quatre (4) Tables GIRT régionales, dont le mandat porterait sur la protection des eskers.

### ***Chicots d'un diamètre de 50 cm et plus***

M. Frédéric Charron, du CREAT, s'interroge sur la façon de faire afin de documenter les enjeux et déterminer des cibles réalistes. L'enjeu est traité par un comité technique de la Table GIRT, auquel se greffent des experts. Le réseau d'échanges que tente d'implanter le BCTLGIRT favorisera assurément l'acquisition et l'échange de connaissances entre les Tables GIRT. Pour le moment, l'enjeu des chicots à conserver sur pied a été déposé auprès du comité Biodiversité.

## **11. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 48.

*Note 2 : Les questions et commentaires exprimés durant la rencontre du 24 mai 2023 peuvent être consultés à l'annexe.*

## ANNEXE

### QUESTIONS (Q), COMMENTAIRES (C) ET RÉPONSES (R)

#### **Projet de connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique pour l'UA 082-51 :**

*Q : Les données colligées sont-elles simulées ou relevées sur le terrain?*

R : Nous nous sommes basés sur un modèle théorique. Aucun collier émetteur n'a été posé sur des martres.

*C : En ce qui concerne les feux de forêt, votre modèle s'appuie sur une réinitialisation de l'âge de la forêt. Or, cette réinitialisation semble se faire avec la même essence forestière. Pourtant, souvent après un feu de forêt, un changement d'essence est observé, par exemple de feuillus à conifères ou vice versa.*

R : Nous n'avons pas changé l'état des essences pour cette période, car ce n'est pas important lorsqu'on repart la forêt à zéro, peu importe l'essence. Le changement de classes n'a pas été intégré au modèle par souci de complexité.

*Q : L'impact de l'essence, que ce soit résineux ou feuillus, n'a pas d'impact sur la dispersion de la martre. Est-ce exact?*

R : En effet. Ce qui aurait le plus d'impact sur l'habitat ou la résistance au mouvement, serait d'avoir une forêt très jeune, sans couvert. Nous serions alors en présence d'une haute résistance au mouvement et donc, d'un mauvais habitat pour la martre.

*Q : Les unités territoriales d'analyse forestières (UTA) situées au sud-est de l'UA présentent une projection à la baisse de la connectivité. Toutefois, à l'échelle d'un corridor, le fait qu'elles ne soient pas récoltées pourrait-il être bénéfique ou non?*

R : L'étude ne s'est pas attardée à ce volet. Nous avons tenté d'élaborer un scénario où les corridors sont potentiellement récoltables. Comme les récoltes planifiées entre 2023-2028 sont vraiment concentrées dans ces UTA, on y trouve très peu de corridors. Donc, cela n'a pas influencé les résultats de l'analyse. C'est néanmoins une excellente question, mais j'ignore comment le tester. Peut-être que si l'analyse avait été réalisée sur une plus longue échelle de temps ou si les récoltes bougeaient davantage dans le paysage, cela aurait impacté les résultats des corridors identifiés?

*C : Nous n'avons pas suffisamment de données précises à l'échelle des corridors pour évaluer cette question. En revanche, si un projet se déploie sur le territoire du parc national d'Aiguebelle, il serait intéressant de récolter des données en la matière à plus petite échelle.*

*Q : Avez-vous estimé l'état des coupes en comparaison au taux de brûlage par les feux de forêt?*

R : Il y a plus de coupes que de feux.

*Q : Les corridors sont-ils déjà établis et les coupes forestières sont-elles adaptées en respect à ces corridors?*

R : Ces corridors consistent en un enlignement de peuplements résiduels, qui ne présentent aucune contrainte à la récolte. Ils ne sont pas protégés.

*C : Les corridors sont le résultat d'ententes d'harmonisation. Ils ne sont pas immuables et peuvent être déplacés. Ils pourront être récoltés dans 25 ou 30 ans, voire sur une plus courte période.*

*C : La Table GIRT de Rouyn-Noranda a entériné à l'automne 2022, quatre (4) corridors de connectivité, en harmonisation avec l'ATRAN : Hébécourt, Beaumesnil, secteur lacs Chevreuil/Lévesque, La Pause.*

**Point d'INFORMATION du MRNF, UA 082-51 :**

**Résultats du sondage de satisfaction des membres de la Table GIRT du Québec**

*Q : Est-ce que le Ministère prévoit mettre en place un système d'audit externe pour évaluer le fonctionnement des Tables GIRT?*

*R : Non, pas pour le moment.*

**Points d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda :**

**a) Renouvellement de l'entente de délégation forestière 1042**

*Q : Quelle est la durée de l'entente de délégation 1042?*

*R : 5 ans.*

**e) Programmation annuelle (PRAN) 2023-2024**

*C : La conversion de superficies n'est pas recommandée. On pense notamment à la plantation de résineux dans un secteur de feuillus. C'est désolant pour la possibilité forestière feuillue.*

*C : Il serait intéressant de présenter un tableau récapitulatif des aménagements et superficies récoltées au fil des ans, afin de suivre l'évolution des travaux forestiers. Cela nous permettrait de déceler s'il y a des enjeux particuliers. Ce tableau pourrait être dévoilé en même temps que la PRAN.*